

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

DECRET D/2017/272/PRG/SGG

PORTANT PROMULGATION DE LA LOI L/2017/044/AN
DU 11 SEPTEMBRE 2017

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

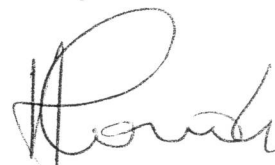
DECRETE :

Article 1^{er} : Est promulguée la Loi L/2017/044/AN du 11 septembre 2017, portant autorisation de ratification de l'Accord de financement (Financement supplémentaire pour le Projet d'Assistance Technique et de Renforcement des Capacités pour la Gouvernance Economique), signé le 26 juillet 2017 entre la République de Guinée et l'Association Internationale de Développement (IDA).

DON N° D200-GN

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 17 OCT. 2017



Prof. ALPHA CONDE